

**SYNDICAT INDEPENDANT
POUR CHEMINOTS
SIC**

Secteur Cheminots de l'Union Nationale des Services Publics
Siège social : Central Building
Rue des Colonies 18-24
1000 Bruxelles
☎ : +32 478 75 05 16
✉ : info@ovs-sic.be



**ONAFHANKELIJKE VAKBOND
VOOR SPOORWEGPERSONEEL
OVS**

Sector Spoor van de Nationale Unie der Openbare Diensten
Sociale zetel : Central Building
Koloniënstraat 18-24
1000 Brussel
☎ : +32 478 75 05 16
✉ : info@ovs-sic.be

HR-RAIL

Monsieur le Directeur général
Rue de France, 85
1060 Bruxelles

Bruxelles, le 11 juin 2018

📁 : 93.2018 LM

Monsieur le Directeur général,

RECRUTEMENTS CONTRACTUELS

TRAFFIC/OFFICER

Des épreuves pour des engagements contractuels de **Team Leader/Traffic Officer** seront organisées pour les régions de Bruxelles (francophones et néerlandophones), Charleroi, Mons et Hasselt. Les candidats doivent disposer d'un master ou expérience équivalente.

Selon le RGPS Fascicule 501, la fonction de Traffic Officer est attribuée aux chefs de circulation des niveaux 1 ou 2. Pour accéder à ces grades non universitaires de rang 3, le personnel statutaire doit préalablement avoir réussi un examen de sélection du 2^{ème} groupe, premier échelon et compter une certaine ancienneté. Les grades de chefs de circulation niveaux 1 et 2 ne sont pas accessibles par voie d'épreuve publique.

Apparemment, I-TMS aurait sollicité ces recrutements suite au manque de lauréats et de candidats statutaires. Nous contestons ces recrutements contractuels qui ne respectent pas les dispositions réglementaires.

SAFETY CONTROLLER - TRAFFIC CONTROLLER

Des jobday et des épreuves de recrutement pour les fonctions de **Safety Controller - Traffic Controller** ont été/seront organisés pour tous les AREA sauf celui du District Sud-Est (au 31/05/2018).

Selon la direction I-TMS, il s'agit de recrutements statutaires. Nous émettons des doutes sur cette affirmation qui a été donnée lors des roadshow I-TMS car :

- Sur le site, les cheminsdeferengagent.be, il n'y a aucune mention que les emplois sont statutaires et les numéros de jobnews qui sont attribués à ces engagements ne correspondent pas à la numérotation interne (4XX au 31/05/2018) ;
- Ces recrutements n'ont pas fait l'objet de jobnews internes en tant qu'épreuves publiques avec pour conséquence que des agents potentiellement candidats n'ont pu s'inscrire.

Nous souhaitons savoir ce qu'il en est précisément.

Voudriez-vous analyser la présente et nous aviser de vos conclusions ?

Nous vous en remercions d'avance.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, nos salutations distinguées.

Au nom du SIC,
Luc MICHEL
Président